

**Arrêté n° 2021-147 portant nomination de Madame Hélène BOISSON en qualité de directrice
du département ECLA**

Le directeur de l'École normale supérieure,

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n° 2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'École normale supérieure ;
- Vu le décret du 7 avril 2017 portant nomination de Monsieur Marc MÉZARD, directeur de l'École normale supérieure ;
- Vu le règlement intérieur de l'ENS, notamment ses articles 17 et suivants ;
- Vu l'arrêté n°2017-21 du 9 juin 2017 portant nomination de la directrice d'ECLA (Espace des cultures et des langues d'ailleurs) ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Hélène BOISSON est nommée directrice du département ECLA pour une durée de quatre (4) ans en remplacement de Madame Estelle FIGON.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté prend effet à compter du 31 mai 2021.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié sur le site intranet de l'ENS.

ARTICLE 4 : Le directeur de l'École normale supérieure est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 01/07/2021

Le directeur de l'École normale supérieure



Marc MÉZARD